



Institut wallon de Formation en
Alternance et des indépendants et
Petites et Moyennes Entreprises

Centre :	NOM :
	PRENOM :
	PROFESSION :
	N° CONVENTION :

Année de formation/.....

Cours N°

AVIS DE RESULTATS
..... Chef d'entreprise – 1^{ère} – 2^{ème} session
CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES

Cours	Evaluation journalière		Examen		TOTAL GENERAL	
TOTAUX						300

Observations :

.....

.....

REUSSITE

Décision prise par le Conseil des formateurs

- Délibéré à 50 % pour le(s) cours de
- Vous êtes admis(e) en 2^{ème} session pour les cours de
- Vous n'êtes pas admis(e) en 2^{ème} session.

Date :
Le Directeur

Notes

1. Pour satisfaire à l'évaluation, le candidat doit obtenir 50 % dans chacun des cours.
2. En cas de non-admission ou d'échec en 2^{ème} session, une prolongation de la convention de stage peut éventuellement être accordée. Tout renseignement à ce sujet peut être obtenu auprès du Délégué à la tutelle.